

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Commune de l'Île de Houat
REPUBLIQUE FRANCAISE**



Envoyé en préfecture le 15/05/2026

Reçu en préfecture le 15/05/2026

Publié le

ID : 056-215600867-20260429-DELIB2026_23-DE

Délibération du conseil municipal de l'Île de Houat

N° 2026-23

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
11	8	11

Date de la convocation :

25 avril 2026

Date d'affichage :

25 avril 2026

Objet de la délibération :

Délibération relative à la
désignation de représentant
de la commune auprès de
Morbihan Energie

Vote POUR :11

Vote CONTRE : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril 2026, les membres du Conseil Municipal de l'île d'Houat se sont réunis en session ordinaire dans la salle communale, suite à la convocation dématérialisée du 25 avril 2026, en application des articles L.2121-12 et L.2121-13 du Code General des Collectivités Territoriales.

- **Présents** : LE FUR Philippe, LE BERRE Claudine, LE ROUX François, LE ROUX Frédéric, TOURNIER Roland, CAMBOLY Laurine, DESNOS Kevin. EYMARD Marie-Renée LE GURUN Caroline, LEROUX François

Absents et/ou représentés :

- CAMBOLY Laurine représentée par DESNOS Kevin ;
- LE ROUX Frédéric représenté par Monsieur LE ROUX François ;
- RIGOINE DE FOUGEROLLES May représentée par TOURNIER Roland.

Secrétaire de séance : Kevin DESMOS

M. le Maire précise qu'il convient de désigner deux représentants de la commune de l'Île de Houat auprès de l'Établissement Public Morbihan Energie. L'EPIC est en charge de l'entretien et du développement du réseau électrique local.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal :

Désigne :

- Monsieur François LE ROUX ;
- Monsieur Roland TOURNIER.

LE FUR Philippe

